



# Marché Libre

## **Résultats 2007**

Néanmoins une appréciation de son chiffre d'affaires de 51% à 2,05 millions d'euros, le résultat d'exploitation s'est établi à 101.000 euros, la perte nette est de 47.900 euros. Ce déficit est justifié par la direction par d'ultimes demandes de remboursement de produits minceurs détenus en stock par des pharmaciens ou grossistes. Ce petit déficit est en ligne avec les commentaires du début de l'année. Le résultat de 2007 représente une amélioration sensible comparé avec le résultat de 2006.

Mais le petit déficit en 2007 n'a pas pu prévenir que la moitié du capital a été engloutie, qui fait que la question de la continuité des activités s'est posée. Le commissaire réviseur par exemple a attiré l'attention sur l'importance de la perte reportée. Il a aussi formulé une réserve concernant l'enregistrement d'une indemnité à recevoir de l'ordre de 0,47 million d'euro dans la rubrique autres produits d'exploitation.

Le problème de capital a été résolu par une augmentation de capital de 260.000 euros par le nouveau directeur financier, la question d'une indemnité à recevoir est du à une rupture abusive de contrat d'exclusivité commerciale et le montant correspond au chiffre d'affaires non réalisé.

En ce qui concerne 2008 la direction s'est montrée relativement optimiste en mai de cette année. Le premier trimestre a très bien démarré avec une hausse de 30% des ventes et un bénéfice net d'environ 40.000 euros. Pour l'ensemble de 2008 elle prévoit un chiffre d'affaires proche de 2,4 millions d'euros et un bénéfice net de 20.000 euros.

En plus la direction estime que les quatre produits vedettes de group (Arterin, D-stress, Magnepure et Maxi-Flore) ont un potentiel de vente de plus de 0,5 million euros individuellement. En 2007 ces quatre produits représentaient environ 80% des ventes.

Progressivement l'export jouera un rôle plus important, certainement en 2009. Pharco est aujourd'hui actif en France, au Luxembourg et au Maroc. Elle ambitionne aussi une présence en Espagne, en Allemagne et en Italie cette année. Il y a aussi des négociations en cours avec un partenaire portugais.

## **Problèmes en 2006**

Pharco a connu une année 2006 très difficile suite à des ventes des produits régime/minceur décevantes. Au lieu de 0,35 million d'euro, les ventes se sont limitées à 0,2 million d'euros. La direction a indiqué que le mauvais temps avait ruiné ses efforts de promotion de la gamme minceur, une gamme qui était renouvelée et qui était supportée par des campagnes de marketing. En plus les pharmaciens ont exigé qu'on leur reprenne les invendus pour accepter de réassortir leurs rayons avec d'autres produits de Pharco.

## **Conclusion**

Les problèmes avec les produits minceur n'ont pas permis Pharco de réaliser les prévisions indiquées dans le prospectus d'introduction en bourse. Le chiffre d'affaires de 1,358 million d'euros était substantiellement en dessous la prévision de 2,4 millions d'euros. La croissance des ventes de 51% a permis Pharco de réduire le retard d'une certaine façon, mais le chiffre de 2,05 millions d'euro de 2007 représente seulement 70% de la prévision initiale.

Gert De Mesure

**Disclaimer.** Cette publication est donnée uniquement à titre d'information et ne constitue en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente de placements ou d'engagement dans toute autre transaction. Elle n'est pas destinée à être publiée ou communiquée à toute personne dans toute juridiction où ceci aurait pour effet d'enfreindre les lois ou règlements applicables.

Bien que cette publication soit émise de bonne foi, aucune garantie n'est donnée, ni explicite, ni implicite. NYSE Euronext et ses sociétés liées (ainsi que leurs administrateurs, employés et mandataires) au(x) site(s) web desquelles la publication paraît, décline toute responsabilité –de quelque nature- à propos de la précision, l'exactitude et l'exhaustivité de cette publication.

Vous devez contrôler l'exactitude des informations dans cette publication vous-même et, au cas où vous souhaiteriez négocier ou offrir à la vente des produits sur les marchés de NYSE Euronext, au préalable vérifier les obligations et droits légaux qui nous sont applicables sur vous ainsi que les risques y afférents.

---